

**COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 DECEMBRE 2018**

ORDRE DU JOUR

- 1- BIBLIOTHEQUE – MAITRISE D'ŒUVRE ;
- 2- BIBLIOTHEQUE – LANCEMENT CONSULTATION :
 - MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE ;
 - MISSION DE COODINATEUR SECURITE SANTE ;
 - DIAGNOSTIC AMIANTE/PLOMB ;
- 3- BIBLIOTHEQUE – LANCEMENT CONSULTATION ;
- 4- BIBLIOTHEQUE – DEMANDES DE SUBVENTIONS ;
- 5- ACHAT PHOTOCOPIEURS ECOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE ;
- 6- PRESBYTERE - OFFRE DE PRIX ;
- 7- EMPRUNT GARANTIE SUR OPERATIONS D'HABITAT SOCIAL – ALLONGEMENT DE L'ENCOURS DE LA DETTE ;
- 8- PARC EOLIEN LA VOIE DU MOULIN JEROME - INDEMNITE FORFAITAIRE PASSAGE DE CABLE ;
- 9- ALSH PETITES VACANCES – TARIFS ET RECRUTEMENTS ;
- 10- AGENCE POSTALE COMMUNALE – CONVENTION - AUTORISATION DE SIGNATURE ;
- 11- QUESTIONS DIVERSES.

Ajoute d'une question à l'ordre du jour : décision modificative (en vue du remplacement du camion des services techniques inutilisable à ce jour)

I - REHABILITATION D'UN BATIMENT COMMUNAL (EX LOGEMENT DE FONCTION ECOLE) EN BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET LOCAUX ASSOCIATIFS - MAITRISE D'ŒUVRE

Le conseil municipal, à l'unanimité, confie la maîtrise d'œuvre à XIO Architectures, représentée par Mr Florian Miché, Architecte à CAMBRAI, 42 Avenue Victor Hugo pour la somme de 20 636.79 € H.T

II - REHABILITATION D'UN BATIMENT COMMUNAL (EX LOGEMENT DE FONCTION ECOLE) EN BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET LOCAUX ASSOCIATIFS LANCEMENT CONSULTATIONS COORDONATEUR SPS - BUREAU DE CONTROLE - DIAGNOSTIC AMIANTE PLOMB

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation pour les missions de coordination SPS (Sécurité et Protection de la Santé), contrôle technique et diagnostic amiante et plomb.

III - REHABILITATION D'UN BATIMENT COMMUNAL (EX LOGEMENT DE FONCTION ECOLE) EN BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET LOCAUX ASSOCIATIFS - LANCEMENT MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises pour les travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal (ex logement de fonction école) en bibliothèque municipale et locaux associatifs selon la procédure adaptée (estimation des travaux 126 000 € HT).

IV - REHABILITATION D'UN BATIMENT COMMUNAL (EX LOGEMENT DE FONCTION ECOLE) EN BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET LOCAUX ASSOCIATIFS - DEMANDE DE SUBVENTION AIDE DEPARTEMENTALE AUX VILLAGES ET BOURGS (ADVB)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à procéder à la demande de subvention au titre de l'aide Départementale aux Villages et Bourgs (ADVB).

V - REHABILITATION D'UN BATIMENT COMMUNAL (EX LOGEMENT DE FONCTION ECOLE) EN BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET LOCAUX ASSOCIATIFS - DEMANDE DE SUBVENTION FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (FSIL)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à procéder à la demande de subvention au titre du FSIL.

VI – ACQUISITION PHOTOCOPIEURS ECOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE

Le conseil municipal, à l'unanimité,

OPTE pour l'achat d'un photocopieur noir et blanc (ES 25148A) pour l'école maternelle.

DECIDE de retenir la proposition faite par la société TOSHIBA - pour un prix d'achat de 2 449 € H.T.

OPTE pour l'achat d'un photocopieur noir et blanc (ES3018A) pour l'école primaire.

DECIDE de retenir la proposition faite par la société TOSHIBA - pour un prix d'achat de 2 800 € H.T.

VII – PRESBYTERE SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI - OFFRE DE PRIX D'ACHAT

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à faire une offre de prix d'achat du presbytère à 90 000 € auprès de l'Archevêché de Cambrai.

VIII – REAMENAGEMENT DE LA DETTE - GARANTIE EMPRUNT SOCIETE D'HLM PROMOCYL

Le conseil municipal, à l'unanimité accepte le réaménagement de la dette sur la garantie d'emprunt accordée à la Société d'HLM PROMOCYL, soit un allongement de la dette sur 10 ans.

IX - PARC EOLIEN SUR LES COMMUNES DE BEVILLERS, BETHENCOURT, QUIEVY ET SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI - CONVENTION D'AUTORISATION DE PASSAGE DE CABLES

Parc éolien dit la Voie du Moulin Jérôme par la MSE LES DUNES, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'autorisation de passage de câbles et au versement par la Société MSE LES DUNES d'une indemnité forfaitaire d'un montant de cinq cents euros.

X - ALSH PETITES VACANCES TARIFS ET RECRUTEMENT AGENTS D'ANIMATION

Le conseil municipal, adopte à l'unanimité, la reconduction des tarifs 2018 pour 2019 ainsi que les conditions de recrutement des animateurs.

XI - AGENCE POSTALE COMMUNALE - PARTENARIAT AVEC LA POSTE

Monsieur le Maire rappelle le débat engagé (en questions diverses) lors de la séance du 12 avril 2018 sur la création d'une agence postale dans un bâtiment de la Mairie. Il rend compte des conclusions du Comité de Pilotage chargé d'intégrer l'agence postale :

Il informe que les aménagements matériels ont été étudiés avec les services de la Poste qui s'engagent à prendre en charge les dépenses nécessaires à l'intégration de la Poste dans un bâtiment de la Mairie.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil d'autoriser la signature de la convention de partenariat à intervenir entre la commune et la Poste établissant les conditions du partenariat ainsi que les droits et obligations de chacune des parties.

Il propose de fixer la durée de la convention à neuf années renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même durée à compter de la date de la signature.

Monsieur le Maire précise que la date de l'ouverture de l'agence postale est conditionnée par la date de fin des travaux d'aménagement.

Adopté par 13 voix pour et 2 abstentions (Mme CHADUFUAX Annie, Mr GERARD Daniel).

XII - CONVENTION RELATIVE A LA REFECTION ET CREATION DE TROTTOIRS ET A LA CREATION DE 4 PASSAGES PIETONS ET A LEUR ENTRETIEN ULTERIEUR - RD 134B – RD 297 – RD45

Convention relative à la réfection et la création de trottoirs et à la création de 4 passages piétons sur le domaine public routier départemental et à leur entretien ultérieur, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

XIII - DECISION MODIFICATIVE N°1

Le conseil municipal, à l'unanimité adopte la décision modificative suivante :

Dépenses	
Article (Chap.) - Opération	Montant
21318 (21) : Autres bâtiments publics	-25 000,00
2182 (21) : Matériel de transport	25 000,00

XIV – QUESTIONS DIVERSES

La fibre à Saint Hilaire lez Cambrai : pour juin 2019, toute la commune sera câblée.

Commission de contrôle des listes électorales : à partir du 01/01/19 les maires se voient transférer, en lieu et place des commissions administratives qui seront supprimées, la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour être inscrits. Les inscriptions et radiations opérées par le maire feront désormais l'objet d'un contrôle a posteriori par une commission de contrôle, instituée dans chaque commune. Ces mouvements interviendront tout au long de l'année et non plus du 1^{er} septembre au 31 décembre. La commission de contrôle se réunira 1 fois par an et 1 fois avant chaque scrutin.

Séance levée à 21 H 00

Vu le Maire,